



Lausanne, le 28 mars 2014

**PROCES-VERBAL DE L'ASSEMBLEE GENERALE
DE L'ASSOCIATION DES AMIS DE SAINT-LAURENT- EGLISE (SLE)
VENDREDI 28 MARS 2014 A 18H30**

A LA SALLE DE PAROISSE DE ST-LAURENT

Abréviations utilisées :

- DF = Pasteur Daniel FATZER
- JC = Pasteur Jean CHOLET
- SLE = Saint-Laurent-Eglise
- La paroisse = Paroisse de Saint-Laurent - Les Bergières
- CS = Conseil synodal
- EERV = Eglise Evangélique Réformée du Canton de Vaud

1) Ouverture de l'Assemblée par la Présidente

Le Vice-président, Daniel FATZER, ouvre l'AG, accueille les membres et remercie les personnes présentes. Arrivée ultérieure de la présidente Nicole MONBELLI.

1/5

Nb de participants : **19**, dont **18** membres

Excusés : Hélène CAVIN, Max et Henriette HARTMANN, Lucien et Anne-Marie PECOUD

2) Nomination de deux scrutateurs

Jean CHOLET et Nicole FATZER

3) Approbation du procès-verbal

Le PV est adopté à l'unanimité.

4) Approbation de l'ordre du jour

L'ordre du jour est adopté à l'unanimité.

5) Rapport d'activité par les pasteurs

- L'objectif de la présence de toutes les classes d'âge se réalise. Il est reconnu qu'une famille peut venir relax au culte.
- Les cultes du soir :
 - A long terme ils doivent être réévalués, la participation est très aléatoire.
 - D'ici à l'été ils seront supprimés car les dates tombent sur des cultes radio puis le culte de Pâques. Il n'en reste qu'un qui est supprimé.



Pasteur Jean Chollet
Rue de l'Ale 31 » 1003 Lausanne
jean.chollet@eerv.ch
+41 (0)79 216 86 27



Pasteur Daniel Fatzer
Riant-Val 6 » 1012 Lausanne
daniel.fatzer@eerv.ch
+41 (0)78 621 31 34





- Organisation de plusieurs cultes « Orgue et Chanteur français ».
- Des cultes radio, comme chaque année. Une fréquence supérieure à celle des autres lieux d'église.
- Concernant la pose de la porte vitrée et la suspension à l'extérieur du bâtiment de l'affiche Martin Luther King : suite au blocage de la situation avec les monuments historiques, demande directe au Conseil d'Etat. En décembre lettre à au Conseiller d'état Pascal Broulis, pour se plaindre ne pas obtenir de réponse. Très bon résultat : autorisation de la porte vitrée et de l'image de Martin Luther King pour 3 ans. Puis, pour la mise en œuvre, discussion avec la ville, et la police des enseignes.
- DF : Pour 2014, il faudra un architecte pour tout changement. DF, rencontre une ancienne connaissance, M. Richter, architecte qui a assuré une présence lors des rencontres avec les monuments historique. L'argent va devenir un point crucial pour permettre le moindre changement, en particulier la sono.
- La communication n'est pas claire sur la façade du bâtiment car autant SLE que la paroisse posent des affiches.
- Comptes de SLE on été discutés au CS.
 - L'argent pour le cuisinier (10'000.-) est bloqué par l'EERV car tous ses papiers ne sont pas en règle. Pour le moment, l'argent est pris sur l'offrande.
 - Les musiciens de SLE ne sont pas payés par Lausanne comme prévus par un avis de droit, normalement 150.- par culte.
 - JC : Les relation avec le CS se sont calmées depuis que Jean-Michel prend en charge une comptabilité lourde et détaillée.
- Conseil de Service Communautaire de SLE qui a des gens de tout âge est un point fort de l'église. DF suggère que les conseils de l'EERV devraient avoir 25% de jeunes gens d'ici 2018.
- Camps de l'Ascension 2013 à Sanary(F) : une réussite, plus de monde, plus de familles.

2/5

6) Comptes 2013 : Rapport du Caissier et rapport des Vérificateurs

Antoine ROSSELET, caissier, présente les comptes.

- Perte de 3'700.-, du au fait que :
 - le CS gère l'argent des cultes,
 - Perte lors du Camps de l'ascension pour soutenir les gens dans la difficulté : 3000.-
- Réponse aux questions sur des points du budget :
 - Contribution diverses : c'est la contribution du chœur pour payer Christine.
 - Rémunération de personnel : salaire d'Anna-Maria FRUSCIANTE. Comme elle se retire, il faudra la remplacer.
 - Chalet des pasteurs : peu de coût car presque tout est issus de dons en nature.



Pasteur Jean Chollet
Rue de l'Ale 31 » 1003 Lausanne
jean.chollet@eerv.ch
+41 (0)79 216 86 27



Pasteur Daniel Fatzer
Riant-Val 6 » 1012 Lausanne
daniel.fatzer@eerv.ch
+41 (0)78 621 31 34





Les vérificateurs des comptes sont Mme Sylvette DELESSERT et M. Etienne RUEGG. M. Etienne RUEGG lit son rapport, met en garde l'assemblée sur l'importance de la perte.

Les comptes sont acceptés à l'unanimité.

L'Assemblée remercie chaleureusement M. Antoine ROSSELET pour son travail.

7) **Nomination de deux Vérificateurs des comptes**

Sont nommés : Mme Sylvette DELESSERT et M. Etienne RUEGG

Suppléante : Nicole MONBELLI

Avec les remerciements de l'assemblée présente.

8) **Démission de la présidente**

Nicole MONBELLI annonce sa démission pour raisons personnelles.

Elle est chaleureusement remerciée par l'assemblée et par Daniel FATZER.

9) **Election du Comité**

Président : Vincent DEMAUREX, élu à l'unanimité

Caissier : Antoine ROSSELET, réélu à l'unanimité

Membre du comité : Daniel FATZER, réélu à l'unanimité

Membre du comité : Stéphanie HARTMANN, élue à l'unanimité

Membre du comité : Maxim AGEENKOV, élu à l'unanimité

10) **Propositions individuelles et divers**

7a) Propositions individuelles

- Jeannette : Le vendredi, créer un « bar à langue ». Des gens de différentes cultures se rencontrent, tables avec des drapeaux des pays, possibilité de se perfectionner dans une langue. Donner un sujet de conversation. DF demande une proposition plus détaillée.

7b. Divers

- Conformément à ce qui avait été décidé lors de l'AG 2013, Henriette HARTMANN c'est chargée de la rédaction d'une lettre pour ce CS. Celle-ci n'a jamais reçu de réponse, ni même un accusé de réception. La lettre est en annexe de ce PV.
- Difficultés avec le camp de l'ascension 2014 :
 - Diminution de 50 à 30 places.
 - 12 inscrits actuellement.
 - Comptabilité à l'EERV, c'est plus compliqué que l'année passée avec les amis de Saint-Laurent église.
 - Annulation impossible car les gens ont acheté les billets de train et 70% des frais de location sont dus.
- Qui peut s'occuper de la page Facebook ? Nicole MONBELLI va prendre en charge une animation de la page FaceBook.
- Virgile ROCHAT demande des précisions sur les relations avec la paroisse.



Pasteur Jean Chollet
Rue de l'Ale 31 » 1003 Lausanne
jean.chollet@eerv.ch
+41 (0)79 216 86 27



Pasteur Daniel Fatzer
Riant-Val 6 » 1012 Lausanne
daniel.fatzer@eerv.ch
+41 (0)78 621 31 34





- DF : Dans l'évaluation, la paroisse et SLE désiraient s'exclure mutuellement des bâtiments de Saint-Laurent.
- Jean-Michel BUXCEL: sans SLE, la ville reprendra-t-elle le bâtiment ? JC : La ville ne peut pas faire cela, mais l'ancien CS voulait s'en débarrasser, puis le nouveau en a fait un lieu phare et la paroisse multiplie les activités pour montrer que le lieu est occupé, même si elles n'ont pas de succès.
- Jeannette: Si une pétition était signée, ça aiderait ? DF : ça peut servir, mais cela risque de provoquer l'agacement du CS ou peu d'impact. Risque de renvoi des responsabilités entre le Conseil Paroissial et le CS.
- Laetitia ARNOLD-AGEENKOV : Comme les paroisses ont-elles accueilli les autres lieux phare ? DF : Quelques difficultés avec St-François, mais pas à la Cathédrale où il n'y pas vraiment de culte. JC : SLE fait des choix plus radicaux et entre donc directement en conflit.
- JC est déçu de la communication du CS qui met l'accent sur les difficultés. Pour la suite, le 2.04.14, rencontre entre le CS, le conseil paroissial et le Conseil régional. Puis Rencontre le 9.04.14 entre le CS et le , Conseil de Service Communautaire de SLE.
- Guy DELESSERT : conflit entre la demande de faire du neuf et l'interdiction de bouger. DF approuve et se sent maltraité par le CS.
- DF trouverait utile de recevoir des mots d'encouragement, qu'il pourrait relire pour s'encourager et aussi pour les transmettre au CS.
- Laetitia ARNOLD-AGEENKOV : suite à l'article à l'EERV-Flash relation employeur-employé doit faire appel à une médiation, elle ne semble pas respecter la loi et le droit. DF : Se battre contre le CS, c'est peut-être la fin de SLE.
Maxim AGEENKOV : Le Conseil de Service Communautaire de SLE doit réagir à l'article de EERV-Flash,
- Claire-Lise & Jean COPPEN sont surpris par le blocage SLE-CS. Jalousie du CS ? Le CS devrait pousser et non freiner. DF : Xavier Paillard semble être un défenseur de SLE.
- DF : notre désir, c'est que les idées défendues pas SLE se répandent dans l'Eglise.
- JC : le CS veut surtout qu'il n'y ait pas de désordre.

4/5

11) Clôture de l'Assemblée Générale

La présidente et le vice-président remercient l'Assemblée. La séance est levée à 21h05 et se poursuit par un apéritif.

Remarque :

- L'adresse de Daniel ayant changé, l'article 2 des statuts est mis à jours provisoirement, à valider lors de la prochaine assemblée générale.
- Prochaine assemble générale vendredi 27 mars 2015, 18h30.

Pour le comité: Vincent Demaurex



Pasteur Jean Chollet
Rue de l'Ale 31 » 1003 Lausanne
jean.chollet@eerv.ch
+41 (0)79 216 86 27



Pasteur Daniel Fatzer
Riant-Val 6 » 1012 Lausanne
daniel.fatzer@eerv.ch
+41 (0)78 621 31 34





ANNEXES

Association des Amis de Saint-Laurent-Eglise
Madame Nicole Mombelli, présidente
Saint-Laurent-Eglise
Rue de l'Ale 31
1003 Lausanne

Lausanne, 30 avril 2013

Au Conseil synodal de
Eglise Evangélique Réformée Vaudoise
Rue de l'Ale 31
1003 Lausanne

Madame la Présidente, Mesdames et Messieurs les Conseillers synodaux.

Lors de l'assemblée générale de l'association des amis de Saint-Laurent-Eglise tenu le 26 avril dernier, le point 4 de l'ordre du jour, comptes 2012, a été vivement discuté. Cette discussion a abouti à une résolution rédigée par M. Vincent Demaurex, membre de l'association, au point 7 de l'ordre du jour : propositions individuelles et divers. Les membres présents ont voté à l'unanimité cette résolution que je vous transmets en leur nom.

5/5

Résolution :

L'association des amis de Saint-Laurent-Eglise remercie le Conseil synodal pour son soutien moral et financier et est heureux de pouvoir continuer cette belle expérience qui touche des enfants, jeunes ados, hommes et femmes de tous les âges et de tous les milieux ainsi que des personnes de la rue (SDF et Rom) dans un même amour qui nous unit à notre Seigneur Jésus Christ.

L'association des amis de Saint-Laurent-Eglise et son trésorier, M Antoine Rosselet demandent au Conseil synodal de lui faire confiance dans la gestion du produit de ses collectes. Ils demandent au Conseil synodal de pouvoir gérer le produit des collectes comme une paroisse, d'une manière libre et responsable, mais aussi en honorant directement par exemple les cachets des musiciens qui animent le culte.



Pasteur Jean Chollet
Rue de l'Ale 31 » 1003 Lausanne
jean.chollet@eerv.ch
+41 (0)79 216 86 27



Pasteur Daniel Fatzer
Riant-Val 6 » 1012 Lausanne
daniel.fatzer@eerv.ch
+41 (0)78 621 31 34





L'association des amis de Saint-Laurent-Eglise ainsi que les habitués des cultes de ce lieu phare remercient le Conseil synodal de recevoir cette résolution avec bienveillance et se réjouissent d'une réponse qu'ils espèrent positive.

Veillez recevoir, Madame la Présidente, Mesdames et Messieurs les membres du Conseil synodal, mes salutations cordiales de sœur en Christ.

Pour l'association,

Madame Nicole Mombelli, présidente



Pasteur Jean Chollet
Rue de l'Ale 31 » 1003 Lausanne
jean.chollet@eerv.ch
+41 (0)79 216 86 27



Pasteur Daniel Fatzer
Riant-Val 6 » 1012 Lausanne
daniel.fatzer@eerv.ch
+41 (0)78 621 31 34

